

**Conseil d'établissement 2018-2019**

**Mercredi 20 mars 2019**

à 18h15, au salon du personnel

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Prise des présences et vérification du quorum
2. Questions du public.....10 minutes
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 janvier 2019.....5 minutes
5. Suivi au procès-verbal.....10 minutes
  - 5.1 Traiteur La Caf
  - 5.2 Activités parascolaires 2019-2020
  - 5.3 Autres suivis
6. Organisation scolaire 2019-2020.....20 minutes
  - 6.1. Projet éducatif
  - 6.2. Clientèle
  - 6.3. Horaire
  - 6.4. Approbation de la grille-matières
  - 6.5. Consultation sur les normes et modalités d'évaluation
  - 6.6. Information sur les règles de classement des élèves
  - 6.7. Approbation de l'actualisation du code de vie.....5 minutes
  - 6.8. Approbation de l'actualisation de la politique alimentaire.....5 minutes
  - 6.9. Calendrier scolaire 2019-2020 - approbation de l'horaire continu...5 minutes
  - 6.10. Uniforme scolaire : code couleur..... 5 minutes
7. Critères pour la nomination du directeur d'école – consultation.....5 minutes
8. Prix France-Racicot .....5 minutes
9. Rapports et informations.....25 minutes
  - 9.1. Direction
  - 9.2 Comité régional des parents (CRPRN)
  - 9.3 Service de garde
  - 9.4. Comité des parents bénévoles
  - 9.5. Fondation St-Clément
10. Correspondance reçue.....5 minutes
11. Varia .....5 minutes
12. Levée de la séance (*Heure de levée prévue : 20h30*)

**Conseil d'établissement 2018-2019**  
**Mercredi 20 mars 2019**  
à 18h15, au salon du personnel

**PROCÈS-VERBAL**

Rôle	Nom	Présent	Absent
Présidente	Victoria Cohene	x	
Vice-présidente	Karine Barrette		x
Trésorier	Stefan Martin	x	
Secrétaire	Caroline Decaluwe	x	
Déléguée CRPRN	Tania Naim	x	
Enseignants	Émanuelle Afonso-Huot	x	
	Ariane Cavalli	x	
	Roula Bou Chahla	x	
	Isabelle Champagne	X	
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	x	
Membres de la communauté	Claudie Vigneault	x	
	Sophie Seguin	x	
Direction	Nathalie Houle	x	
	Marie-Ève Lamothe	X	

**1. Prise des présences et vérification du quorum**

Mme Cohene souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h18 après vérification du quorum.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Caroline Decaluwe agit à titre de secrétaire de la présente séance.

**2. Questions du public**

Aucun membre du public n'est présent à cette rencontre.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour, avec les modifications demandées, est

proposée par Émanuelle Afonso-Huot  
appuyée par Roula Bou Chahla  
adoptée à unanimité.

### **4. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 janvier 2019**

La modification suivante est demandée :

- Dans la section 8, la spécification "troisième année" est ajoutée pour donner ceci :  
*"Les enseignants de deuxième année et de troisième année souhaitent avoir l'assistance des infirmières scolaires"*.

L'adoption du procès-verbal du 23 janvier 2019 corrigé est  
proposée par Tania Naim  
appuyée par Stéfan Martin  
adoptée à l'unanimité.

### **5. Suivi au procès-verbal**

#### 5.1 Le traiteur CAF 2019-2020

Mme Houle recommande de renouveler le contrat du traiteur CAF pour l'année 2019-2020. La fin du contrat est prévue pour le 21 juin 2019. Basée sur sa longue expérience en milieu scolaire, Mme Houle explique qu'elle trouve la variété et la qualité de la nourriture offerte très satisfaisantes. Aussi, le choix du traiteur avait été sélectionné par le Conseil d'établissement les années précédentes suite à un processus de sélection rigoureux. Également, la reconduction du contrat du traiteur CAF offre plusieurs avantages : coopération éprouvée avec l'école, garantie que le prix restera le même pour l'année prochaine malgré l'augmentation d'achalandage, ouverture du traiteur à gérer la livraison avec des plats nominatifs permettant une gestion plus facile pour le SDG, etc.

Le CE accepte de reconduire le contrat du traiteur pour l'année 2019-2020. Cependant, étant donné que certains membres du personnel et certains parents ont exprimé leur insatisfaction envers celui-ci, il a été entendu qu'un sous-comité piloté par Tania Naim et Karine Barrette (si elle accepte) sera mis en place pour comprendre les insatisfactions et élaborer des pistes de solution et d'amélioration, de concert avec le traiteur. Mme Houle en discutera avec le traiteur et demandera accès aux résultats du sondage effectué annuellement auprès des parents par celui-ci.

#### 5.2 Activités parascolaires 2019-2020

Mme Gauthier informe le conseil que le SDG prévoit maintenir les activités suivantes pour l'année 2019-2020 : Zumba, Soccer, Vina Sana, Air en fête. Étant donné les enjeux relatifs au manque de locaux et le nombre attendu d'élèves pour l'année prochaine, il est prématuré de prévoir augmenter l'offre d'activités pour l'instant.

En vue d'éclairer le SDG dans la planification et le choix des activités pour l'année prochaine, Mme Decaluwe se propose de mettre en place un sondage sur la satisfaction envers les activités parascolaires. Mme Gauthier, de pair avec la direction, sera responsable de le distribuer auprès des parents et d'en analyser les résultats. Également, le sondage permettra de solliciter l'aide de parents bénévoles en vue de mettre en place un comité de réflexion et de planification des activités parascolaires.

### 5.3 Autres suivis

- Fournitures scolaires : Mme Houle informe qu'étant donné le retrait du Brault et Bouthillier du projet de fournitures scolaires, les parents devront faire leurs achats eux-mêmes.
- Circulation : Mme Houle informe que les capsules vidéo pour sensibiliser les parents et les élèves à la problématique de la circulation près de l'école ont été lancées. La direction a rencontré la ville le 19 mars afin de demander une modification de l'affichage des panneaux de stationnement. La rue Mitchell et la rue St-Clare auront désormais une zone de débarcadère. Également, une zone réservée pour la livraison sera mise en place devant l'entrée principale. La sécurité publique aura l'autorisation d'émettre des constats d'infraction. Une communication sera envoyée aux parents.
- Règles de régie interne : Mme Naim va présenter au prochain CE un projet de modification aux règles de régie interne relativement au processus de sélection des membres de la communauté du CE.
- Exercice de confinement : Mme Houle informe que la rencontre avec le personnel de l'école relativement à la phase 2 de l'exercice de confinement aura lieu le 18 avril en présence du responsable de la santé sécurité de la CSMB et l'agente sociocommunautaire du poste de policier n° 24.
- Programme d'éducation à la sexualité : Mme Houle informe que l'assistance d'une infirmière aux enseignants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années ne sera plus nécessaire, étant donné le soutien de la CSMB et de l'agente sociocommunautaire du SPVM.
- Conférence aux parents : l'école bénéficie d'une somme de 1169\$ pour des initiatives relatives à l'aide aux parents, notamment l'organisation de conférences offertes gratuitement aux parents. La direction informe qu'elle dispose de peu de temps pour prendre en charge ce projet, étant donné toutes les responsabilités qu'elle doit déjà assumer. Mme Lamothe contactera la conseillère pédagogique sur la sexualité pour voir s'il est possible d'organiser facilement une conférence. Mme Cohene se propose également de trouver un conférencier. Cette somme doit être dépensée avant le 30 juin.

## **6. Organisation scolaire 2019-2020**

### 6.1. Projet éducatif

Mme Houle consulte le CE sur une première ébauche du projet éducatif 2018-2023. Il devra être adopté par le conseil d'établissement avant le 30 avril 2019. Mme Houle informe que deux parents bénévoles (Mmes Barrette et Decaluwe) ont pris part au comité-école sur l'élaboration du projet éducatif. L'objectif du projet éducatif est

d'identifier les orientations et priorités de l'école pour les prochaines années. Les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles sont élaborés cette année, alors que les moyens pour atteindre ces cibles seront élaborés l'an prochain. Mme Houle informe le conseil que le projet éducatif a été présenté au personnel le 19 mars et qu'il a été approuvé à l'unanimité.

Une discussion sur le projet éducatif s'ensuit. Certains membres du conseil sont préoccupés par le fait que le français semble occuper une place prédominante dans l'orientation 1. Mme Lamothe explique que l'école considère le perfectionnement du français comme un défi très important étant donné l'augmentation du bassin de la population et du nombre de classes d'accueil. Également, la direction insiste sur le fait que l'orientation 1 fait référence au terme littératie (capacité de lire, comprendre, résoudre et communiquer), qui est une notion large englobant plusieurs disciplines.

L'orientation 2 est axée sur le vivre-ensemble. Le personnel enseignant a demandé lors de l'assemblée générale une modification de la cible, auparavant de 5 activités culturelles par classe, à 5 activités par école. La nécessité de devoir procéder à une reddition de compte pour chacune des cibles, la lourdeur de la tâche associée à toute reddition de comptes et le souhait du personnel de jouir davantage de latitude dans l'organisation des activités sont à l'origine de cette demande. La direction est d'accord avec cette nouvelle cible.

Le texte du projet éducatif sera peaufiné prochainement par Mme Lamothe et Mme Houle. Il est entendu que le conseil est favorable au projet éducatif dans sa forme actuelle. La direction enverra le document final pour l'adoption par courriel avant le 30 avril 2019.

## 6.2. Clientèle

L'école prévoit pour l'année 2019-2020 l'ajout d'une classe de 1<sup>re</sup> année (pour un total de 6 classes) et d'une classe de 4<sup>e</sup> année. Le secteur de la planification de la CSMB prévoit l'achalandage suivant pour les années à venir : 606 élèves en 2018-2019, 651 élèves en 2019-2020, 656 élèves en 2020-2021, 680 élèves en 2021-2022 et 711 élèves en 2022-2023.

L'installation de quatre classes modulaires est nécessaire dès juin prochain, si on veut maintenir l'offre actuelle de services pour l'année prochaine pour tous les élèves. Les quatre classes modulaires seront installées dans la grande cour de façon à ce que les terrains de soccer et de basketball soient préservés. La direction fait falloir que la solution de classes modulaires permettra entre autres de préserver l'usage actuel des locaux comme le laboratoire d'informatique, les 2 gymnases, les locaux du SDG, etc. Également, la direction explique que ces locaux supplémentaires, bien que temporaires, offriront plusieurs possibilités, par exemple la création d'un local de psychomotricité pour la maternelle, une salle d'anglais, un local supplémentaire pour le décroisement ou encore pour un local pour le travail multi-niveaux. La construction de maisons-classes (plutôt que des classes modulaires) ne peut être une option étant donné le budget limité de la CSMB. A moyen terme, la CSMB est à la recherche de terrains et de locaux supplémentaires pour répondre à l'achalandage.

Mme Houle consulte le conseil sur une proposition d'occupation des locaux pour l'année prochaine. Étant donné l'isolement des classes modulaires du reste de l'école, les membres parents s'inquiètent qu'il soit prévu d'y loger les nouveaux professeurs. Certains membres parents proposent qu'une autre occupation des locaux soit étudiée pour faciliter l'intégration des nouveaux professeurs.

Mme Houle informe Mme Vigneault que l'école prévoit reprendre usage du local alloué à la prématernelle mi-chemin pour l'année 2020-2021.

Le CE approuve l'ajout de 4 classes modulaires situées dans la grande cour.

Proposé par Tania Naim

Appuyé par Victoria Cohene

Approuvé à l'unanimité

### 6.3. Horaire

La direction propose de préserver l'horaire actuel pour l'année 2019-2020 étant donné que le projet de loi sur le temps de récréation extérieure (soit 20 min. au lieu de 15 min.) n'a pas encore été adopté à l'assemblée nationale et que la direction générale donnera alors sa consigne à cet effet. Deux scénarios de modification d'horaire sont actuellement à l'étude par la direction et seront présentés au conseil pour adoption, si la nouvelle loi entre en vigueur. Il est prévu que l'heure de dîner de 75 minutes reste inchangée.

### 6.4. Approbation de la grille-matières

Le Conseil d'établissement approuve la proposition de la direction de reconduire la grille-matière actuelle pour l'année prochaine 2019-2020 jusqu'à l'application du nouveau projet de loi prévu par le ministère.

Proposée par : Mme Tania Naim

Appuyée par : Mme Émanuelle Afonso-Huot

Approuvée à l'unanimité.

### 6.5. Consultation sur les normes et modalités d'évaluation

La direction informe le conseil que le personnel de l'école a reconduit l'application des normes et modalités actuelles d'évaluation pour l'année prochaine 2019-2020. Ce document stipule les normes régissant la pratique de l'enseignement et de l'évaluation des élèves comme la responsabilité partagée parmi les membres de l'équipe, la différenciation des élèves, la prise d'information et la documentation du progrès de l'enfant, l'autonomie professionnelle du professeur, la communication aux parents par d'autres médiums que le bulletin, etc.

## 6.6. Information sur les règles de classement des élèves

La direction présente au Conseil le document régissant le classement des élèves. La formation des groupes pour l'année prochaine se fait en équipe par les enseignants suivant plusieurs critères afin de créer des groupes équilibrés : balance filles/garçons, élèves à risque, plan d'intervention adapté, degré de maturité, exigences technologiques, équipes.

## 6.7. Approbation de l'actualisation du code de vie

Le point est reconduit à la prochaine rencontre.

## 6.8. Approbation de l'actualisation de la politique alimentaire

Le point est reconduit à la prochaine rencontre.

## 6.9. Calendrier scolaire 2019-2020 - approbation de l'horaire continu

La direction présente le calendrier scolaire pour l'année 2019-2020. Les membres demandent s'il est possible de déplacer la journée pédagogique du 14 mai au 19 mai. La direction étudiera la question et resoumettra un calendrier scolaire révisé aux membres pour approbation.

## 6.10. Uniforme scolaire : code couleur

La direction informe les membres que le code couleur blanc et bleu marine sera maintenu pour la prochaine année scolaire.

## **7. Critères pour la nomination du directeur d'école – consultation**

Mme Cohene consulte les membres du CE sur les critères de nomination du directeur d'école. Les membres sont en accord avec les critères énoncés.

## **8. Prix France-Racicot**

Mme Lamothe propose la candidature de Mme Virginie Longpré pour le Prix France-Racicot étant donné sa très grande implication bénévole. Ceci est approuvé à l'unanimité.

## **9. Rapports et informations**

### 9.1. Direction

Mme Lamothe présente un rapport des diverses activités en cours :

- La Finale de la dictée PGL a eu lieu. Un certificat a été remis aux gagnants.

- Le mois de la nutrition est en cours. Cette activité est très appréciée, mais elle sollicite la participation de plusieurs parents bénévoles. L'école a bénéficié cette année d'une subvention de 1000\$ de la part de Métro.
- Le projet de jardins extérieurs est reconduit cette année encore.
- La semaine de la culture arrive à grands pas (après Pâques). Plusieurs projets sont en préparation : décoration de portes de classes, spectacles, visite d'un auteur, exposition d'arts plastiques, salon du livre usagé, projet Croc livres, dîner concert, chorale des élèves, etc.

### 9.2. Comité régional des parents (CRPRN)

Mme Naim présente aux membres le rapport de la directrice générale adjointe de la CSMB (Mme Danielle Roberge) lors du dernier CRPRN. Ce rapport fait état de la problématique de surcapacité des écoles et de pénurie d'enseignants à la CSMB. La pénurie d'enseignants attendue pour la CSMB pour l'année prochaine est de 30-40 enseignants. Un fort mouvement de personnel est également attendu en raison de nombreux départs à la retraite prévus à la CSMB. Mme Naim explique que Ville Mont-Royal n'est pas à l'abri du problème de manque d'espaces et de la pénurie d'enseignants. La Ville de Mont-Royal est au courant des enjeux de surcapacité des écoles existantes, mais le maire aurait indiqué qu'aucun bâtiment existant ou terrain vacant n'est actuellement disponible pour la construction d'une future école. Cependant, une nouvelle école est prévue à Outremont sur le nouveau campus de l'Université de Montréal (ouverture attendue pour l'année scolaire 2020-2021). Les bassins d'Outremont et de Ville Mont-Royal pourraient alors être revus.

Mme Naim informe également les membres que le projet de restructuration du Comité de Parents est encore en ébauche mais que les travaux avancent bien. Il est prévu que le nouveau comité sera effectif pour l'année 2019-2020.

### 9.3. Service de garde

Mme Gauthier présente l'activité prévue pour la dernière journée pédagogique, soit la cabane à sucre. Les activités parascolaires du SDG pour le printemps seront le soccer et la zumba. Le SDG participera aux activités de l'école dans le cadre de la semaine de la culture. Les portes ouvertes du SDG auront lieu en mai.

### 9.4. Comité des parents bénévoles

Mme Houle informera qu'elle enverra par courriel aux autres membres le rapport reçu du Comité des parents bénévoles.

### 9.5. Fondation Saint-Clément

Madame Naim partage les dernières nouvelles reçues de la Fondation Saint-Clément. La vente de vêtement a connu un beau succès (188 commandes) et a permis d'amasser 15525\$.

#### **10. Correspondance reçue**

Aucune correspondance n'est présentée.

#### **11. Varia**

Mme Bou Chahla explique que l'activité intégrée prévue en 4<sup>e</sup> année, soit 3 ateliers des Neurones atomiques, n'a pu être réalisée telle qu'attendue, car les fonds octroyés par la Fondation St-Clément concernant les activités intégrées ont été accordés trop tard. Le CE approuve la demande de Mme Bou Chahla de remplacer l'activité intégrée scientifique prévue par une sortie éducative au Centre des Sciences et par l'achat de 4 Chrome Book qui permettront la tenue d'activités pédagogiques à saveur scientifique en classe. Un 5<sup>e</sup> Chrome Book, destiné à la future classe de 4<sup>e</sup> année qui sera créée l'année prochaine, sera acheté par une donation privée.

#### **12. Levée de la séance à 21h35**

Proposée par : Mme Victoria Cohene

Appuyée par : Mme Émanuelle Afonso-Huot

#### **Prochaine réunion :**

15 mai 2019